

# COMITÉ TECHNIQUE AEFE

## 02 juillet 2018

## SOMMAIRE

<b>Déclaration liminaire du SNUipp-FSU.....</b>	<b>2</b>
Déclaration liminaire du SNEP et SNES FSU.....	2
<b>Approbation des comptes rendus.....</b>	<b>2</b>
Compte-rendu du CT du 7 février.....	2
Compte-rendus des Commissions internes du siège (CIS).....	2
<b>Carte des emplois 4ème phase – 2018/2019.....</b>	<b>3</b>
Présentation.....	3
1. Afrique.....	3
2. Amériques.....	3
3. Maghreb - Océan Indien.....	3
4. Asie - Moyen-Orient.....	3
5. Europe.....	4
Bilan.....	4
<b>Carte des emplois 1ère phase – 2019/2020.....</b>	<b>4</b>
Présentation.....	4
1. Afrique.....	5
2. Amériques.....	5
3. Maghreb - Océan Indien.....	5
4. Asie - Moyen Orient.....	6
5. Europe.....	6
Bilan de la carte des emplois.....	7
<b>Approbation des notes et circulaires.....</b>	<b>7</b>
Circulaire de cadrage des élections professionnelles 2018.....	7
Instruction générale relative au recrutement des personnes résidents (IGRR).....	8
Circulaire relative aux procédures de prise en charge des voyages et de changement de résidence.....	8
Note de cadrage concernant la formation continue des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger.....	8
Circulaire relative à l'organisation du temps scolaire et à l'élaboration des calendriers scolaires dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.....	9
Circulaire relative aux concessions et conventions d'occupation AVIS précaire des logements de fonction situés sur les sites des EGD.....	9
<b>Bilan social 2017.....</b>	<b>9</b>

**Questions diverses et suivi de CT précédents → CR spécifique : CR-QD-CT-AEFE\_02-07-18.pdf**

## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU

Monsieur le Directeur, mesdames et messieurs les membres du Comité Technique,

Lors du dernier Conseil d'Administration, nous avons déjà condamné fermement la politique gouvernementale de restrictions qui affecte les services publics. Nous en constatons les conséquences néfastes à l'AEFE avec les difficultés de détachement de la part du Ministère de l'éducation nationale, les fermetures de postes de détachés à l'Agence, les contraintes budgétaires entraînant des décisions contraires à l'intérêt de la communauté scolaire.

Les syndicats de la FSU se sont sans cesse élevés contre l'insuffisance des moyens alloués à l'établissement public. Dans l'histoire de l'Agence, nous avons toujours lutté contre tout projet qui porterait atteinte aux missions de service public de l'AEFE. Nous continuons ici de dénoncer le choix de l'Agence d'utiliser les postes comme principale variable d'ajustement, sacrifiant ainsi les personnels, fragilisant les établissements et pénalisant lourdement les élèves. Les propositions de carte des emplois pour ce Comité technique poursuivent la même logique de déconstruction et de destruction pour l'année scolaire à venir.

Étant donné le très grand nombre de suppressions, en termes de ressources humaines, la gestion des fermetures est forcément mauvaise. Comme nous allons le constater au cours de ce CT, il ne peut y avoir que des mauvais choix : interruptions de recrutements, gel de postes avec des perspectives pessimistes, fermetures.

D'autre part, si nous pouvons être satisfaits de l'existence d'un vrai dialogue social au sein de l'Agence, qui porte ses fruits comme le montrent les textes adoptés tout au long de l'année et plus particulièrement lors de ce CT, nous tenons à signaler qu'il n'en va pas de même partout dans le réseau. Des difficultés persistent dans certains établissements et pays en raison d'une absence de dialogue social, voire de non-respect des textes ou des instances. Elles peuvent concerter la pédagogie, le fonctionnement de l'école, le recrutement des personnels, la rémunération des agents... comme le montrent les questions diverses. C'est pourquoi le SNUipp-FSU attend de l'Agence qu'elle intervienne plus fermement pour régler ces problèmes.

Les syndicats de la FSU poursuivront leurs interventions et leurs mobilisations pour la défense des personnels, de l'Établissement public et de ses missions d'éducation à l'étranger.

(Sur Twitter : <https://twitter.com/SnuippHdf/status/1013740866702278657> )

## Déclaration liminaire du SNEP et SNES FSU

- À lire ici : [http://hdf.snes.edu/IMG/pdf/declaration\\_snes\\_ct\\_02\\_juillet\\_finale\\_.pdf](http://hdf.snes.edu/IMG/pdf/declaration_snes_ct_02_juillet_finale_.pdf)

## Approbation des comptes rendus

### Compte-rendu du CT du 7 février

Approuvé sans remarque.

- Le compte-rendu approuvé : [https://www.SNUipp.fr/IMG/pdf/Pt\\_no\\_1\\_CR\\_CT\\_07-02-2018-pour\\_approbation.pdf](https://www.SNUipp.fr/IMG/pdf/Pt_no_1_CR_CT_07-02-2018-pour_approbation.pdf)
- Notre compte-rendu : [https://www.SNUipp.fr/IMG/pdf/CR\\_CT\\_AEFE\\_07-02-18.pdf](https://www.SNUipp.fr/IMG/pdf/CR_CT_AEFE_07-02-18.pdf)

### Compte-rendus des Commissions internes du siège (CIS)

CIS du 11 avril et du 7 juin, approuvés sans remarque.

Le SNES-FSU souligne des avancées sur le télétravail, sur la transparence grâce à la cartographie des emplois et sur la CIS elle-même qui est un outil de plus en plus connu des personnels

# Carte des emplois 4ème phase – 2018/2019

## Présentation

Le Secrétaire général indique que les objectifs de fermetures pour raison budgétaire étaient déjà atteints en mars : 80 expatriés et 100 résidents, d'où le solde nul de cette carte.

## 1. Afrique

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
Afrique	<i>total avec 2ndaire</i>	2	1	0	1
	<i>total primaire</i>	1	0		
Togo	Lomé	1			

**Lomé Togo** : transformation d'un poste du premier degré en poste d'anglais, sur proposition de l'établissement

## 2. Amériques

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
Amériques	<i>total avec 2ndaire</i>	0	0	2	1
	<i>total primaire</i>	0	0	0	1
Panama	Panama				1

**Panama** : création d'un poste de directeur expatrié (demandé par établissement, prévu au dernier CT)

**Montevideo Uruguay** : fermeture du poste de DAF expatrié, remplacé par un contrat local.

## 3. Maghreb - Océan Indien

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
Maghreb – Océan Indien	<i>total avec 2ndaire</i>	0	3	2	1
	<i>total primaire</i>	0	3	2	1
Algérie	Alger		2		
Madagascar	Tananarive – B				1
Madagascar	Tananarive – A			1	
Madagascar	Fianarantsoa		1	1	

**Tananarive Madagascar** : EMFE expatrié changé d'établissement pour équilibrer le taux d'encadrement entre les écoles

**Fianarantsoa Madagascar** : directeur expatrié transformé en résident (régularisation CT exceptionnel)

## 4. Asie - Moyen-Orient

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
Asie – Moyen Orient	<i>total avec 2ndaire</i>	1	1	2	3
	<i>total primaire</i>	0	1	1	0
Inde	Mumbai		1	1	

**Mumbai Inde** : départ du directeur faisant fonction expatrié, transformation du poste en directeur résident avec accord du poste et du comité de gestion en raison des effectifs (69 élèves dans les niveaux homologués).

**Nabatiyeh Liban** : suite à la crise dans le réseau MLF au Liban, mesure politique de création d'un poste de proviseur expatrié pour contribuer à la pérennité de l'établissement (mesure exceptionnelle entraînant une convention, pas forcément à long terme).

## 5. Europe

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Europe</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	13	13	0	0
	<i>total primaire</i>	13	12		
Espagne	Madrid	12	12		
Royaume-Uni	Londres	1			

**Londres Royaume-Uni** : transformation d'un poste de PE résident vacant pour permettre la résidentialisation d'un professeur d'anglais actuellement sur rompu de temps partiel, voté en CE.

**Madrid Espagne** : l'annexe Saint-Exupéry est intégrée administrativement au Lycée, donc changement d'affectation pour les 12 résidents, mesure « purement technique »

Vote du CE organisé dans la précipitation par mail le jour même du CT et communiqué en séance.

C'était une revendication de longue date du SNUipp-FSU, notamment pour les opérations de recrutement, même si le contexte de suppressions des postes rend cette avancée moins utile.

À l'inquiétude du SNUipp-FSU sur les affectations des enseignants sur les deux sites, la cheffe de secteur confirme que les enseignants ne changeront pas d'affectation contre leur gré.

## Bilan

Totaux		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Dernière phase</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	16	18	6	6
	<i>total primaire</i>	14	16	3	2

Carte des emplois 2018-2019 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré	résident	expatrié
CT nov. : 174 suppressions	- 98	- 76
CT fév. : 2 suppressions	- 5	+ 3
CT juillet. : 2 ouvertures	+ 2	0
<b>Bilan : 174 suppressions</b>	<b>-101</b>	<b>-73</b>

Vote de la carte des emplois : 5 contre.

## Carte des emplois 1ère phase – 2019/2020

### Présentation

Le directeur précise que l'annonce des suppressions d'emplois ne porte que sur 2018 et 2019.

Pour 2019, l'objectif est de fermer 66 postes d'expatriés et 100 postes de résidents.

Pour 2020 et 2021, il n'y a pas de visibilité donc pas de prévision.

Ces mesures ne représentent pas l'essentiel de l'effort qui porte principalement sur l'augmentation des recettes via les remontées des établissements.

L'agence a choisi d'anticiper les fermetures dès maintenant afin qu'elles aient le moins de répercussions négatives sur les établissements. Le choix s'est porté plutôt sur les établissements et zones ayant un taux d'encadrement de titulaires élevé et des facilités pour recruter localement. Cette anticipation permet également que les mesures de fermetures ne portent que sur des postes vacants ou non pourvus.

Le directeur espère une stabilisation du nombre de postes en 2020.

À ce CT sont fermés :

- 69 postes de résident sur l'objectif de 100 : au CT de novembre, les fermetures cibleront l'Europe et le Maghreb, pour atteindre les 100 postes et pour en ouvrir sur d'autres zones.
- 66 postes d'expatriés : la cible est atteinte.

## 1. Afrique

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Afrique</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	11	1	24	2
	<i>total primaire</i>	6			1
Angola	Luanda	1			
Cameroun	Yaoundé	1			
Djibouti	Djibouti	1			
Éthiopie	Addis-Abeba				1
Mauritanie	Nouakchott	1			
Niger	Niamey	1			
Nigeria	Lagos	1			

Raison des fermetures : postes non pourvus, recrutement en contrat local effectué.

N.B. Volonté d'ouvrir des postes de résidents pour remplacer en partie les postes d'expatriés fermés.

## 2. Amériques

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Amérique</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	2	0	14	3
	<i>total primaire</i>	1			1
Bolivie	La Paz	1			
Chili	Santiago				1
Canada	Montréal			1	

**La Paz** : Le SNUipp-FSU rappelle la grève massive du 26 juin, le boycott ce jour-là des parents d'élèves et la pétition de l'association des parents d'élèves. Il demande ce qu'il en est de la promesse de maintien des postes. Le chef de secteur répond qu'il n'y a pas de zone géographique « protégée ». Au premier degré à La Paz, il y a plus de TNR que de résidents, le taux d'encadrement est de 60 % de titulaires et ne pose donc pas problème. Malgré tout, un seul poste a été fermé sur les deux vacants.

**Montréal** : Fermeture du poste d'EMFE expatrié pour l'ouverture d'un poste de proviseur adjoint expatrié et compléter l'équipe direction.

N.B. Au **Venezuela**, l'établissement est en grande difficulté avec la perte de 120 élèves en 2017, des départs d'enseignants, cette crise s'inscrit dans la durée d'après le poste diplomatique. L'Agence soutient l'établissement financièrement.

N.B. Toutes les fermetures de poste d'expatriés en secondaire ont fait l'objet de demandes soutenues par l'Agence de créations de postes de résidents.

## 3. Maghreb - Océan Indien

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Maghreb – Océan Indien</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	19	0	11	1
	<i>total primaire</i>	12	0		
Égypte	Le Caire	1			
Madagascar	Tananarive – B	1			
Maroc	Casablanca G. Bizet	2			
Maroc	Casablanca C. Bernard	2			
Maroc	Meknès	1			
Tunisie	La Marsa	2			

Tous les postes fermés sont vacants, pas de postes en cours de recrutement.

**Casablanca** : CE convoqué tardivement, le jour même du CT et vote communiqué en séance.

**Tunisie** : Postes vacants tardivement, mais pas de problème puisque à La Marsa le taux d'encadrement est de 67 %, et à Tunis, 83 % avant fermeture, 76 % après (32/42).

N.B. Suite au référendum de la Cour des comptes qui demandait la séparation des fonctions d'ordonnateur et d'agent comptable (hors hiérarchie), une expérimentation est mise en place en Tunisie avec la création d'un poste de comptable.

## 4. Asie - Moyen Orient

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Asie – Moyen Orient</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	13	2	19	5
	<i>total primaire</i>	8	0	2	0
Australie	Maroubra-Sydney	1			
Chine	Pékin	1			
Chine	Hong Kong	1		1	
Émirats Arabes Unis	Abu Dhabi	1			
Japon	Tokyo	1			
Malaisie	Kuala Lumpur	1			
Sri Lanka	Colombo			1	
Thaïlande	Bangkok	2			

**Pékin** : Le SNUipp-FSU rappelle la pétition massivement signée par les personnels, le boycott du CE et la lettre des parents qui alertent sur la précarisation de l'enseignement au sein même de l'école de leurs enfants et rappellent l'engagement à ne pas supprimer d'autres postes en 2018.

La cheffe de secteur répond qu'il s'agit d'une demande de réintégration, qu'il n'y a pas d'augmentation des effectifs, et que le taux d'encadrement de titulaires est de 77 % (71 % de résidents).

**Hong Kong** : Le comité de gestion a finalement refusé l'ouverture du poste de directeur expatrié, car il a une candidate sur place pour exercer cette fonction.

**Bangkok** : Le SNUipp-FSU rappelle qu'il y a déjà eu 3 suppressions en novembre (2 + 1 en secondaire), encore 2 cette fois-ci, et qu'actuellement il y a 26 résidents et environ 55 contrats locaux.

La cheffe de secteur reconnaît qu'il y a eu beaucoup de postes fermés, mais qu'il n'y a pas d'augmentation des effectifs et que le taux d'encadrement de 65 % est satisfaisant.

**Tokyo** : Le SNUipp-FSU rappelle la croissance des effectifs, la création d'une classe CE2 en 2018 (puis CM1 et CM2 les années suivantes), les 15 résidents sur 32 classes ainsi que la création de poste de PE en 2016 pour ces raisons. Lors de la venue de M. Bouchard le 31 mai, cette fermeture n'a pas été évoquée (ce qui a été vécu comme une incorrection).

Le SNUipp-FSU demande si, en plus de la fermeture, le poste gelé récemment sera fermé lui aussi.

La cheffe de secteur précise qu'il y a eu refus de détachement et arrêt du recrutement. Elle rappelle le taux encadrement de 58 % de titulaires et la prise en compte des effectifs (sic), pour conclure que « la décision sera prise le moment venu » (bref, non réponse malgré relance en séance).

**Colombo** : Fermeture du poste de directeur expatrié, car il n'y a que 51 élèves. Ouverture d'un poste de résident prévu au prochain CT.

## 5. Europe

Secteur		fermetures résidents	ouvertures résidents	ferm. expat.	ouv. expat.
<b>Europe</b>	<i>total avec 2ndaire</i>	27	13	9	0
	<i>total primaire</i>	20	0	0	0
Allemagne	Hambourg	2			
Allemagne	Saarbrücken	1			
Belgique	Bruxelles	1			

Danemark	Copenhague	2			
Espagne	Barcelone	1			
Espagne	Madrid	4			
Finlande	Helsinki	1			
Pologne	Varsovie	1			
Portugal	Lisbonne	1			
République tchèque	Prague	2			
Roumanie	Bucarest	3			
Slovénie	Ljubljana	1			
Suisse	Berne	2			
Suisse	Dübendorf	1			

**Hambourg** : Choix de fermer, car le taux d'encadrement est de 79 % de titulaires.

N.B. Projet de lycée franco-allemand retardé à 2023, le poste de DAF résident devient CL en attendant des avancées.

**Bucarest** : Trois interruptions de recrutement suite à des refus de détachement, choix de fermer ces postes suite au dialogue avec le chef d'établissement qui préfère recruter des contrats locaux.

**Prague** : Postes déclarés vacants tardivement.

**Madrid** : Le SNUipp-FSU allait demander quel était le vote du CE, mais la cheffe de secteur précise que faute de vote (CE convoqué le 4 juillet) il n'y aura pas de suppression à ce CT.

Le SNUipp-FSU demande de nouveau que les CE se tiennent pendant le calendrier scolaire. Le SNES appuie cette demande.

Le Secrétaire général rappelle qu'un calendrier prévisionnel est envoyé aux établissements et que seuls deux établissements éprouvent des difficultés à en tenir compte (**Madrid et Casablanca**).

## Bilan de la carte des emplois

N.B. Problèmes de recrutement : total de 38 postes gelés (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) faute de détachement, cela n'inclue pas les postes libérés tardivement.

<b>totaux</b>	<b>fermetures résidents</b>	<b>ouvertures résidents</b>	<b>ferm. expat.</b>	<b>ouv. expat.</b>
total avec 2ndaire	<b>72</b>	<b>3</b>	<b>77</b>	<b>11</b>
total primaire	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

	<b>résidents</b>	<b>expat</b>
<b>Bilan : 135 suppressions</b>	<b>-69</b>	<b>-66</b>

Vote de la carte des emplois : 5 contre.

## **Approbation des notes et circulaires**

Tous les textes ont été approuvés à l'unanimité.

## **Circulaire de cadrage des élections professionnelles 2018**

*La présente circulaire fixe l'ensemble des modalités (calendrier et procédures) des élections professionnelles du 6 décembre 2018 en vue du renouvellement du comité technique (CT), des commissions consultatives paritaires centrales (CCPC) et des commissions consultatives paritaires locales (CCPL) de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.*

Remerciement du DRH aux organisations syndicales pour le travail effectué lors trois réunions de la plateforme électorale (qui rassemble l'AEFE et tous les syndicats).

La FSU souligne que cette rédaction est importante, pour être proche du terrain, par exemple pour le dépôt des candidatures, et remercie pour la prise en compte des modifications proposées. Elle souligne les problèmes liés à l'absence d'adresse professionnelle, la phase de test ayant fait démarrer la campagne électorale hors calendrier. Un bilan sera nécessaire et des précisions techniques (format des

lettres, configuration des mails,...) devra être mieux établi.

Le DRH confirme que le dépôt manuel des candidatures est validé par le service juridique et acté (malgré les réclamations d'autres organisations syndicales).

Pour l'UNSA, les chefs d'établissements outrepassent leur mission en se faisant les relais d'informations syndicales, ils le font pour permettre le bon déroulement du processus électoral et demandent à nouveau que la mise en place d'adresses mail professionnelles AEFE devienne une priorité.

La FSU revient aussi sur le dépôt des votes CCPL au poste diplomatique. Cela sera l'objet de la prochaine plateforme, avec le bilan phase test, et les notes d'accompagnement.

Le SNES rappelle que les syndicats de la FSU ont exercé un recours auprès du ministre pour que les électeurs AEFE votent aux élections professionnelles du CT du MEAE.

## **Instruction générale relative au recrutement des personnes résidents (IGRR)**

*La présente instruction a pour objet de définir de manière transparente le processus de recrutement des personnels résidents au sein de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, de la définition des postes à pourvoir à la prise de fonction des agents. Elle abroge l'instruction générale de recrutement des résidents n°2301 du 18 novembre 2016.*

IGRR : remise à jour suite à GT réuni plusieurs fois

Modification du cadre des priorités pour les néo-titulaires (« lorsqu'ils remplissent les conditions exigées par leur administration d'origine pour bénéficier d'un détachement »)

Le SNES-FSU demande un GT sur les pistes et éléments à donner aux CCPL pour réviser les barèmes et souligne l'importance d'un cadrage Agence (en conformité avec le MEN) et d'un cadrage central.

Le DRH dit qu'il est prévu dès septembre, pour la prise en compte du PPCR et la suppression des notes. De plus, un courrier formel sera envoyé aux SCAC en octobre pour demander aux CCPL une relecture de cette IGRR avant fin 2018.

## **Circulaire relative aux procédures de prise en charge des voyages et de changement de résidence**

*Cette circulaire a pour objet de préciser les conditions et les modalités de prise en charge des frais de voyage et de changement de résidence des personnels de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger. La présente circulaire abroge la circulaire n°007909 du 08 mars 2007.*

La circulaire était passée au CT de février 2018, mais la DRH a demandé une modification en mars 2018 pour l'âge limite (en relation avec code de la sécurité sociale). Après échanges, la formulation retenue est : « moins de 20 ans révolus (cette disposition ne concernant que les voyages et l'ICR des personnels de l'AEFE) »

Le SNES confirme l'accord de la FSU avec cette nouvelle mouture et la restriction ajoutée qui précise qu'elle n'a aucune incidence sur une quelconque interprétation ou lecture que l'Agence pourrait faire des textes encadrant la majoration ou l'avantage familial.

## **Note de cadrage concernant la formation continue des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger**

*Cette note de cadrage a pour objectif d'actualiser et de compléter la version du 5 juillet 2017. Elle présente les dispositifs de formation continue mis en place par l'AEFE pour la professionnalisation de ses personnels enseignants et éducatifs, personnels administratifs, de service et d'encadrement :*

- les plans de formation continue des personnels ;
- les formations AEFE-DGESCO ;
- les formations en partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED) ;
- les formations co-organisées en partenariat avec des établissements de l'enseignement supérieur.

*Elle intègre, en outre :*

- les modalités déconcentrées de gestion administrative et financière des dispositifs concernés tel que validé par la direction de l'Agence.
- un chapitre portant sur le « Compte personnel de formation ».

Pour le SNES-FSU, cette note est un gag : elle est apparue sur le site de l'Agence sans être voté au CT,

elle a été travaillée, votée en CT, mais elle est parue avec une modification (ajout des établissements Label France), elle a été dénoncée, retravaillée, est ré approuvée aujourd'hui : sa publication ne doit pas donner lieu à recommencer.

Remarque : le versement des per diem pour un agent qui ne souhaite pas se rendre à l'hôtel prévu est confirmé par l'Agence, une note le rappellera.

## **Circulaire relative à l'organisation du temps scolaire et à l'élaboration des calendriers scolaires dans les établissements d'enseignement français à l'étranger**

Le Secrétaire général précise que cette circulaire « abroge » (= futur) et non « annule » (= effet rétroactif) la précédente.

Le SNES-FSU indique que la circulaire est basique pour qu'elle soit pérenne. Le SNUipp-FSU souligne l'importance du courrier formel (CF) annuel. Les deux syndicats répètent qu'il doit être communiqué aux organisations syndicales.

Le directeur confirme qu'il sera communiqué.

Le chef du service pédagogique précise que le CF ajustera les éléments spécifiques à chaque année comme les conditions de rentrée. L'objectif est l'unification des calendriers et procédures, afin par exemple que le service pédagogique ne reçoive pas 50 % de demandes de dérogations comme c'est le cas actuellement.

Le SNUipp-FSU ajoute que les modalités de validation du calendrier doivent être mieux respectées et qu'il en est de même pour la validation de l'organisation du temps scolaire qui doit faire l'objet d'une concertation (par exemple au Maroc).

## **Circulaire relative aux concessions et conventions d'occupation AVIS précaire des logements de fonction situés sur les sites des EGD**

*L'AEFE travaille depuis plusieurs années sur la révision des conditions de gestion du parc de logements de fonctions des EGD afin d'harmoniser les modalités de leur attribution ainsi que les conditions juridiques et financières de leur occupation. Cette réforme est devenue indispensable depuis le transfert comptable de 2013 rendant l'AEFE responsable, d'un point de vue juridique et financier, de l'ensemble des biens domaniaux occupés par les EGD. La mise à disposition des logements de fonction s'inscrit dans une politique immobilière volontariste de l'Agence de renforcement de la sécurité de ses établissements.*

*Suite aux recommandations du service juridique du MEAE, l'AEFE est restée dans le strict respect des dispositions du Code de l'éducation nationale.*

L'AEFE est responsable des biens des EGD et doit prendre en compte ses nouvelles compétences. La circulaire permet d'apporter des éclaircissements des postes qui doivent donner lieu à des concessions de logements. Elle a revu les modalités d'attribution des logements. Les modalités de convention seront soumises au CA. La circulaire sera appliquée au 1er janvier 2019.

Une avancée à noter : la présentation des décisions en CE pour l'attribution de logements.

## **Bilan social 2017**

Le bilan social est chaque plus complet, prenant en compte les remarques qui sont faites.

Le SNUipp-FSU remercie pour ce bilan et, outre une remarque sur l'inversion hommes-femmes dans le tableau 5,1,2 p.25, souligne que page 27 sont indiqués 27 jours de grève, soit 6 208 journées d'absence (5 140 enseignants détachés), ce qui est révélateur du climat social tendu cette année.